



## Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 317 - 7 septembre 2016

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

**Blog :** <http://marchemondialedesfemmesfrance.org/>

**Facebook :** [www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015](http://www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015)

---

### SOMMAIRE

- 1 - En Marche pour la Paix - Stop La guerre - Stop Les violences - Appel collectif (la MMF est signataire) - Page 1
  - 2 - Appel à une Journée internationale d'action contre le féminicide des femmes Yazidi - Représentation Internationale du Mouvement des femmes Kurdes - Page 3
  - 3 - GPA : le gouvernement indien va interdire la FPA aux couples étrangers et/ou de même sexe - yagg.com - Page 5
  - 4 - Avortement : la guérilla virtuelle - Virginie Ballet - Libération - Page 6
  - 5 - Prostitution : Lettre collective à Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé : Formation annulée ! - Page 10
  - 6 - Ce n'est pas avec des arrêtés anti-burkini qu'on arrêtera l'islamisme - Charles Arambourou - Ufal.org - Page 10
  - 7 - Arrêtés anti-burkino : de qui se moque-t-on ? Des femmes, pardi ! - Osez le Féminisme ! - Page 11
  - 8 - Burkini : le Conseil d'Etat est passé à côté de l'essentiel - Ligue du Droit international des Femmes - Page 12
  - 9 - Pétition : Interdiction du "burkini" et du voilement islamique - Révolution Féministe - Page 12
  - 10 - De plus en plus de professionnels estiment que l'amélioration de l'égalité hommes/femmes peut aboutir à une progression globale de la qualité de vie au travail (QVT) dans les entreprises - Violette Queuniet - Entreprise & Carrières - Page 13
  - 11 - Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple pour l'année 2015 - Vu sur Synthèse Actualités Service Droits des Femmes - Page 11
  - 12 - Rencontre : L'islam et les femmes : entre fantasmes et réalités - 17 septembre - Paris - Page 12
  - 13 - Levée de fonds et de soutien au réseau « Les lesbiennes Dépassent les frontières » - Paris - 18 septembre - Page 12
  - 14 - Soirée "Ensemble pour la Maison des femmes de Saint-Denis" - 26 septembre 2016 à 20h30 - Page 12
  - 15 - Débat : « Femmes dirigeantes : la fabrication des exceptions » - Le MAGE - 6 octobre - Page 12
  - 16 - Cris du silence, Écrits de vérité : Feuilles d'automne des écrivain-es handicapé-es et des autres - 15 octobre - Paris - Page 13
  - 17 - Livres : septembre 2016 à la Librairie Violette and Co - Page 14
  - 18 - Radio : Programme d'août émission Femmes Libres sur Radio libertaire - 89,4 Mhz - Page 15
-

## MOBILISATIONS

**1 - En Marche pour la Paix - Stop La guerre - Stop Les violences - Appel collectif (la MMF est signataire)**

### **En Marche pour la Paix - Stop La guerre - Stop Les violences**

Pour exprimer notre volonté de vivre En paix

Dans un monde de Solidarité, de Justice, de Fraternité

**Marchons Ensemble pour La paix le Samedi 24 Septembre 2016**

L'aspiration des peuples à vivre ensemble en paix dans la solidarité, la justice et la fraternité est immense. Nous sommes persuadés qu'aucune de nos différences de convictions, d'appartenance ou de sensibilités philosophiques, politiques, religieuses, syndicales ou autres ne doit faire obstacle à l'expression de cette aspiration commune.

Nous sommes révoltés face à l'augmentation incessante des dépenses militaires qui sont passées de 1144 milliards de dollars en 2001 à 1773 milliards en 2015 et favorisent un commerce des armes immoral et dangereux, alors que le budget des Nations Unies pour les opérations de paix est de seulement 8,7 milliards et que la lutte contre le réchauffement climatique nécessite des moyens importants tout comme la réalisation des Objectifs Du Développement (ODD).

Nous sommes indignés de savoir que seulement 5 % des dépenses militaires mondiales pendant 10 ans permettraient selon le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de résoudre les principaux problèmes de l'humanité (alimentation en eau, faim, analphabétisme, principales maladies...).

Nous sommes conscients que la guerre est toujours un échec. Elle conduit au chaos et enfante des monstruosité dont sont victimes les populations civiles jetées sur le chemin de l'exil.

Au moment où plusieurs voix politiques proposent d'augmenter de 40 à 60 % les dépenses consacrées à la production de nouvelles armes nucléaires en France n'est-ce pas le moment opportun pour dire que notre aspiration au développement d'une culture de la paix<sup>2</sup> est inconciliable avec une nouvelle augmentation des dépenses consacrées aux armes nucléaires dans notre pays et dans le monde ?

Enfin nous sommes convaincus que lorsque la guerre se développe, que les dépenses militaires augmentent et que la paix est menacée il est nécessaire d'agir pour obtenir des politiques sociales, économiques, culturelles et de paix s'inspirant de la charte des Nations Unies et des huit domaines de la culture de la paix définis par l'Unesco<sup>2</sup> afin de contribuer à la construction d'un monde de justice, de solidarité, de fraternité, de Paix !

C'est pourquoi nous appelons à participer le samedi 24 Septembre 2016 aux Marches pour la paix organisées dans plusieurs villes de France par le Collectif « En marche pour la paix ».

## INTERNATIONAL

**2 - Appel à une Journée internationale d'action contre le féminicide des femmes Yazidi - Représentation Internationale du Mouvement des femmes Kurdes**

Le 3 août 2016 marquera le deuxième anniversaire du féminicide et du génocide par Daesh des Yazidi à Sinjar / Shengal. Le 3 Août 2014 Sinjar, la patrie historique des Yézidis, une minorité religieuse kurde dont la religion ancienne est liée au zoroastrisme, a été attaqué. Daesh a détruit les sanctuaires Yazidi, exécuté des résistants et demandé aux habitants de prêter serment ou bien la mort. Au cours du massacre par Daesh à Sinjar 5,000 Yézidis ont été exécutés. Près de 200.000 personnes ont réussi à fuir. 50.000 Yézidis ont fui dans les montagnes de Sinjar, où ils ont été pris

au piège sans nourriture, ni eau ou soins médicaux, et ont fait face à la famine et à la déshydratation. Dans le même temps, environ 5.000 jeunes filles et femmes Yazidi ont été capturées. Elles ont été utilisées comme butin de guerre et vendues comme esclaves sexuels aux hommes musulmans ou données aux commandants de daesh. Celles qui ont refusé de se convertir ont été torturées, violées et finalement assassinées. Les bébés nés dans la prison où les femmes sont détenues ont été enlevés à leurs mères à un destin inconnu. Les femmes violées par les daeshiens se sont suicidées en sautant du Mont Sinjar. Alors qu'un nombre élevé de femmes a réussi à fuir ou ont pu être libérées, quelques 3.000 femmes environ sont encore en captivité. Alors que la campagne contre les Yazidi est souvent décrite comme un massacre, elle montre toutes les caractéristiques du génocide. Et de plus, il s'agit d'actes de féminicide. L'enlèvement des femmes Yazidi comme butin de guerre, l'esclavage, le viol systématique, la conversion forcée ne sont pas seulement des parties d'une guerre systématique contre les femmes, mais un féminicide. Les personnes Yazidi, en particulier les femmes de Sinjar, ont répondu aux actes de génocide et de féminicide commis par daesh par l'auto-organisation et l'auto-défense. Aujourd'hui, le mont Sinjar est devenu le centre de l'auto-organisation Yazidi à travers des unités d'auto-défense, des conseils des populations et des femmes comme une expression de leur volonté collective. Mais les menaces de daesh sur le peuple Yazidi à Sinjar se poursuit. D'innombrables femmes sont encore entre les mains de daesh. L'action internationale et la solidarité sont nécessaires pour leur libération. Par conséquent, nous appelons à une journée d'action internationale contre le féminicide et le génocide à l'occasion du 2e anniversaire de la campagne daesh contre le peuple Yazidi à Sinjar le 3 Août 2016. Les membres du mouvement des femmes kurdes organisera ce jour-là une minute de silence et des actions de protestation dans les différentes parties du Kurdistan et en Europe. Nous vous appelons à nous rejoindre et à faire entendre une voix pour la libération des femmes Yazidi qui grâce à vos actions. S'il vous plaît, contactez nous pour de plus amples informations, pour une planification commune et un partage de vos actions

### **3 - GPA : le gouvernement indien va interdire la FPA aux couples étrangers et/ou de même sexe - yagg.com**

La ministre des affaires étrangères indien, Sushma Swaraj, a amorcé mercredi dernier une étape supplémentaire dans la lutte contre ce qu'elle a appelé le «tourisme procréatif» et l'«exploitation de la pauvreté» que constitue la GPA en Inde.

Le gouvernement indien a en effet validé un projet de loi visant à «interdire complètement la pratique commerciale de la GPA,» selon les propos de la ministre au sortir d'une réunion gouvernementale.

Si le projet de loi est validé par le Parlement à la prochaine session parlementaire, la GPA ne sera accessible qu'aux «couples sans enfant, qui ne peuvent pas en avoir pour des raisons médicales,» a-t-elle précisé. Cette «GPA altruiste» (altruistic surrogacy), c'est-à-dire sans contrepartie financière pour la mère porteuse, exclut de fait les couples étrangers, les concubins, les célibataires et les couples de même sexe.

Le statut de la mère porteuse est lui aussi restreint de façon considérable : «Seules les femmes ayant déjà accouché d'un enfant en bonne santé pourront devenir mère porteuse.» De plus, cette dernière devra être obligatoirement un parent proche du couple marié qui souhaite devenir parents. La ministre a indiqué qu'une fois la loi votée, un délai de 10 mois sera respecté afin de permettre aux actuelles mères porteuses d'accoucher.

Légalisée en Inde en 2002, la GPA a donné naissance à un commerce des plus fructueux. Plus de 40 000 naissances par GPA on eu lieu depuis les dix dernières années. Environ 2000 cliniques spécialisées sont ouvertes à travers le pays. Avec un coût oscillant entre 8 000 et 40 000 dollars, la valeur totale du marché est estimée à plus de 400 millions de dollars.

## TEXTES

### 4 - Avortement : la guérilla virtuelle - Virginie Ballet - Libération

«*Et si Pikachu n'était jamais né ?*» : L'inscription a surgi début août, en plein engouement pour le jeu *Pokémon Go*, sous forme de tags sur les trottoirs réalisés jusque devant les centres du Planning familial. Elle était accompagnée d'une silhouette du plus célèbre des pokémons, d'un mystérieux hashtag #sauvezpikachu et de l'adresse d'un jeu sur mobile. Enième coup du mouvement anti-IVG les Survivants, cette opération de guérilla marketing est symptomatique des récentes stratégies mises en œuvre par cette nouvelle génération de militants contre un droit pourtant acquis il y a plus de quarante ans. Rajeunis, résolument connectés, c'est sur Internet et les réseaux sociaux, en s'appropriant les codes des très jeunes adultes, qu'ils misent pour répandre leur propagande. «En réalité, cette mouvance n'a jamais disparu depuis la loi Veil», clarifie Nora Tenenbaum, de la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (Cadac), pour qui «sur le fond, ils partagent les mêmes positions que leurs prédécesseurs». Les Survivants actuels, qui revendiquent entre 500 et 800 inscrits sur leur site (un chiffre impossible à vérifier), ne sont de fait que la résurgence d'un mouvement né à la fin des années 90 et dont faisait partie leur porte-parole, Emile Duport, aujourd'hui âgé de 36 ans. Loin, donc, de l'«envie spontanée» née autour d'un café, que ce patron d'une agence de communication numérique aime à vanter. Leur credo ? Les jeunes nés après la loi Veil de 1975 avaient «une chance sur cinq d'y passer, vu qu'on pratique chaque année en France 220 000 avortements pour 800 000 naissances».

«*Ils flirtent avec les limites de la loi*» : Début juin, une centaine d'entre eux se rassemblaient à Paris pour un premier happening, au milieu d'autant de manifestants scandalisés par leur discours. Ces militants se disent révoltés par «la planification froide des naissances» (que leur porte-parole compare à une «loterie») et le «traumatisme» généré selon eux par le droit à l'avortement dans la société française. Cette diatribe n'est pas sans rappeler le discours des mouvements pro-vie. «Oui, au tout départ, le mec qui a eu l'intuition des Survivants première génération était salarié de la Trêve de Dieu», l'un des mouvements anti-IVG les plus extrémistes, admet Duport, qui nie toutefois tout lien des Survivants avec cette mouvance, ou même avec le monde politique et religieux. «On n'a rien à voir avec la bigote de service qui dit que c'est un crime, et on ne culpabilise pas les femmes», prétend-il. Au poignet, ce catholique assumé, né dans une famille de huit enfants, porte un bracelet siglé du nom de Joyce Meyer, auteure et conférencière chrétienne américaine. En guise de modèles, il cite mère Teresa et Jérôme Lejeune, découvreur du gène de la trisomie 21 et fervent militant anti-avortement. En 2005, c'est ce même Emile Duport qui lançait en France la «life parade» pour «promouvoir la famille et la dignité de la personne humaine» et militer contre l'homoparentalité, avec le soutien notamment de la fondation Lejeune.

Depuis, ce fils d'un «père dans le pinard» et d'une «maman prof de lettres», qui a fait toute sa scolarité dans des établissements privés catholiques, s'est lancé dans une véritable croisade contre l'IVG, après avoir «donné un coup de main» à «Frigide» Barjot, qui est «une amie», pour les visuels de la Manif pour tous. Selon *la Croix*, qui lui consacrait un court portrait en 2010, il aurait aussi exercé comme «conseiller en communication pour une agence qui travaille notamment pour l'Eglise». A la fin des années 80, les commandos anti-IVG s'enchaînaient dans les blocs opératoires des établissements pratiquant des interruptions volontaires de grossesse. Les nouveaux activistes, qui se revendiquent de «l'agitprop», se sont rabattus sur Internet. «Ils flirtent avec les limites de la loi», déplore Anaïs Bourdet, auteure du blog féministe Paye ta shnek et initiatrice d'une campagne en ligne de réinformation sur l'IVG. Depuis la loi Neiertz de 1993 et la création du délit d'entrave, chercher à empêcher une femme d'avorter ou perturber l'accès aux établissements fait encourir jusqu'à deux ans de prison et 30 000 euros d'amende. En 2014, ce délit a été élargi aux tentatives

d'empêcher de s'informer, via un amendement incorporé à la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Sauf que le texte ne s'applique pas aux sites internet anti-avortement, ni aux marches pro-vie, au nom de la liberté d'expression.

Résultat : certains, comme Emile Duport, s'engouffrent franchement dans la brèche. Outre les Survivants et Sauvezpikachu, le militant a ainsi déposé cette année au moins trois autres noms de domaine pour des sites du même acabit : Afterbaiz.com, Parlerdemonivg.com et Testpositif.com. «Afterbaiz, ce n'est pas moi exactement : j'ai déposé l'URL en mon nom, mais il y a plein de gens derrière, notamment des éducateurs», jure-t-il. Design soigné, tutoiement de rigueur, couleurs vives, gifs et instrumentalisation de personnalités en vogue sont des caractéristiques communes à cette flopée de sites à la rhétorique similaire, sur lesquels les onglets dédiés à la grossesse laissent eux aussi peu de doutes quant à leurs intentions.

Sur le site des Survivants, on peut même lire : «Il faut savoir que les cas de fécondation après un viol sont excessivement rares. Le corps de la femme est fait de telle sorte qu'il y a un phénomène naturel bloquant la fécondation lors du viol.» Quand on questionne Emile Duport sur ce point, il ose : «La société produit du viol, parce qu'elle produit de la violence. Il faut prendre le problème par le bon bout : l'avortement produit de la violence, et donc quelque part, produit du viol. La violence produit la violence.»

La tête de pont des Survivants est en revanche beaucoup moins loquace sur le financement de son mouvement, se bornant à évoquer «des dons privés», sans autre précision. Interpellée sur cette nébuleuse, la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, Laurence Rossignol, observe auprès de Libération que «les courants hostiles à l'IVG n'ont jamais renoncé ni en France ni ailleurs. Pour autant, chez nous, leur influence n'a fait que décroître. C'est sans doute pour cette raison qu'ils sont sporadiquement bruyants et cherchent des actions spectaculaires». *La ministre exprime sa «confiance dans la société française» et sa «vigilance à l'encontre des menaces de régression».* «Numériquement, ces gens sont plutôt de l'ordre du groupuscule, mais ce sont leurs façons de militer qui les rendent très visibles», précise Marie Allibert, porte-parole d'Osez le féminisme, qui craint «une glamourisation de ce discours et un rajeunissement de sa cible» et qui attribue cette mobilisation rajeunie aux «désœuvrés de la Manif pour tous».

«On a vu les anti-IVG se développer progressivement sur Internet depuis trois ou quatre ans», observe pour sa part Caroline Rebhi, membre du bureau du Planning familial, qui poursuit : «Ils laissent des commentaires sur notre page Facebook et abondent les forums comme Doctissimo de témoignages bidonnés évoquant des IVG traumatisantes. On peut notamment en déduire que ces gens maîtrisent très bien les rouages d'Internet.» Pour les contrer, militants, politiques et associatifs luttent avec les mêmes outils qu'eux, en détournant leurs hashtags pro-vie, ou en relayant sur les réseaux sociaux l'information fiable en la matière.

*Le nerf de la guerre, le référencement* : Dès 2013, le gouvernement a mis en place un site internet recensant toutes les informations et ressources officielles sur l'IVG et renvoyant vers le numéro vert du Planning familial (0800 08 11 11). Mais le ministère de la Santé confie devoir mener une «guerre acharnée» contre cette infatigable propagande. Au début de l'année, un groupe de travail a même été constitué sur le sujet au sein du cabinet de Marisol Touraine. Et en ligne de mire : le mastodonte ivg.net tenu par l'association anti-avortement SOS détresse, qui remonte régulièrement en tête des résultats des moteurs de recherche. Pour reprendre le dessus et apparaître dans les annonces payantes de ces derniers, le gouvernement a dû investir.

Notamment pour améliorer le «référencement naturel» du site officiel. Là, c'est un véritable arsenal qui a été déployé : outre la campagne «IVG, mon corps, mon choix, mon droit» lancée à l'automne, un audit technique pour optimiser la structure du site, une actualisation systématique des contenus, une meilleure utilisation des mots-clés, des relais sur les réseaux sociaux et d'autres sites partenaires, des contenus plus interactifs pour s'adresser au jeune public ciblé par les anti-

IVG... Un combat presque infini, qu'il faut sans cesse renforcer, mais qui semble porter ses fruits : le site [ivg.gouv.fr](http://ivg.gouv.fr) affiche désormais une visibilité estimée à 80 %, contre 20 % environ pour [Ivg.net](http://Ivg.net). Ces mots de Simone de Beauvoir trouvent aujourd'hui toujours un écho : « *N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant.* »

## **5 - Prostitution : Lettre collective à Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé : Formation annulée !**

Madame la Ministre, Une annonce nous parvient qui a tout l'air d'un canular. Ce ne peut être autre chose dans ce pays où les ministères sont dans l'obligation de respecter les lois votées par le Parlement ainsi que les décisions du gouvernement auxquels ils appartiennent.

Nous recevons l'information que l'association Grisélidis, pro-prostitution, non abolitionniste et contre la loi du 13 avril 2016 de lutte contre le système prostitutionnel, organise une « session de sensibilisation à l'accueil et à l'accompagnement des personnes qui se prostituent et des travailleurs et travailleuses du sexe (de rue et d'internet) », les 26 et 27 septembre au 14 avenue Duquesne dans les locaux de la Direction générale de la santé. Leur annonce complète est jointe à cette lettre.

Si vos services confirment la réservation de la salle, nous vous demandons d'interdire que se tienne dans les locaux de votre ministère une formation organisée par un groupe pour qui la prostitution est un métier comme un autre, de faire procéder à une enquête qui établira comment cette initiative contraire à une loi de la République a pu bénéficier d'un accueil dans votre ministère.

Nous sommes certain-es que vous vous attacherez, Madame la Ministre, à élucider ce problème et à confirmer comme vous l'avez fait, votre attachement à la lutte contre la prostitution, à son abolition et donc à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

*Signataires : Amicale du Nid, Assemblée des Femmes, Mouvement du Nid, Regard de Femmes, Marche Mondiale des Femmes, Mémoire traumatique et Victimologie, Encore féministes, Osez le féminisme, Les effrontées, Zéro macho, Femmes pour le Dire Femmes pour Agir...*

## **6 - Ce n'est pas avec des arrêtés anti-burkini qu'on arrêtera l'islamisme - Charles Arambourou - Ufal.org**

Au contraire ? Parions que les arrêtés anti-burkinis seront jugés illégaux par le juge administratif, quand il se prononcera sur le fond. Il est donc à craindre que les islamistes et leurs alliés bénéficient demain d'une victoire juridique de plus.

Disons-le clairement : l'UFAL est résolument opposée aux injonctions visant à contraindre les femmes par le corps, qu'elles se prévalent ou non de la religion, même quand elles ne recourent pas à la violence physique, et même si certaines femmes disent s'y plier de leur plein gré. Le burkini et les tenues présentées comme « islamiques » en général sont à ce titre, non pas de simples expressions de la « liberté de religion », mais des ennemis de l'émancipation humaine. Ils doivent être dénoncés et combattus comme symboles d'une offensive politique communautariste dirigée contre l'universalisme républicain : mais par quels moyens ?

Peut-on exiger une mesure juridique d'interdiction chaque fois qu'un comportement nous paraît contraire à nos conceptions de la liberté, de l'égalité, et de la fraternité républicaines ? Non ! Ce serait renier nos principes mêmes. À ce compte-là, puisque les curés d'extrême-droite de la Fraternité Saint Pie X portent la soutane, il faudrait prendre des arrêtés interdisant le port de la soutane... comme celui pris le 10 septembre 1900 par le maire du Kremlin-Bicêtre, annulé par le Conseil d'État (certes, c'était avant la loi de 1905, et il s'agissait de tourner en dérision le concordat). Le ridicule de tels arrêtés n'est pas moindre que celui des tenues dites « religieuses ».



Certes, l'on peut légitimement tenir la liberté de porter une tenue discriminante et claustrante comme moins importante que les libertés républicaines, menacées par les offensives communautaristes, y compris symboliques. Mais toute stratégie de prohibition au coup par coup (qu'elle vienne de la droite réactionnaire ou, malheureusement, de certains républicains de gauche) est contre-productive, car vouée à l'échec juridique. C'est que le problème n'est pas juridique, mais bien politique et idéologique.

La force des islamistes, c'est qu'ils ont deux niveaux d'intervention qui ne se rencontrent jamais : un niveau privé, fait de pressions communautaire et religieuse dans la famille, le quartier, etc., où se déploie toute leur rhétorique patriarcale et liberticide ; un niveau public, où des associations comme le CCIF, s'érigent en gardiens de la liberté et du droit pour disqualifier toute tentative de dénoncer le premier niveau de leur action au nom des droits fondamentaux.

Il faut comprendre qu'ils y sont aidés par le cadre juridique français et international, notamment la jurisprudence : outre notre Conseil d'État, la CEDH (Cour Européenne des Droits de l'Homme) considère la liberté de religion comme supérieure à toutes les autres. Pour eux, le principe d'égalité femmes-hommes n'a ni portée juridique suffisante ni application concrète recevable : ainsi, la liberté d'une seule personne voilée « volontairement » l'emporte sur le droit des femmes en général. L'islamisme est donc mis en mesure de retourner le droit contre la République ! Face à lui, une bataille exclusivement juridique est à coup sûr perdante. C'est au niveau de la société civile, dans les rapports privés, qu'il nous faut nous aussi intervenir : car la bataille est politique et culturelle. À force de répéter que la laïcité ne serait pas une « opinion comme les autres », on a perdu de vue que la République ne peut vivre sans l'action des militants armés de leurs convictions laïques et républicaines. C'est à cela également que l'UFAL s'emploie : la rejoindre est plus efficace que n'importe quel arrêté municipal.

## **7 - Arrêtés anti-burkini : de qui se moque-t-on ? Des femmes, pardi ! - Osez le Féminisme !**

Depuis début août, plusieurs maires de villes côtières ont décidé de publier des arrêtés "anti-burkini", au nom "du respect de la laïcité", au nom du "respect des droits des femmes", mais aussi pour "apaiser les esprits". Osez le féminisme ! constate que dans ces mesures, les femmes de confession musulmane sont les grandes perdantes, victimes d'actes d'humiliation, sur fond de racisme et de sexisme, depuis plusieurs jours sur les plages françaises.

Nous rappelons que l'association a depuis sa création une position très nette sur la question des religions et des droits des femmes. Les religions, toutes les religions, parce qu'elles ont été pensées, construites et dirigées par des hommes, sont le reflet du patriarcat. Les femmes y sont très souvent reléguées au second plan, considérées comme étant "impures", et devant donc "payer" pour leur soi-disante "impureté". C'est là qu'apparaissent des mesures visant à restaurer la "pudeur" des femmes, et le voile en est un des instruments. Nous ne pouvons pas passer sous silence le combat de ces femmes iraniennes, saoudiennes, et de bien d'autres pays, qui réclament simplement le droit de se balader les cheveux au vent, dans l'espace public. Nous ne pouvons pas passer sous silence le fait qu'en France, certaines femmes vivent une oppression religieuse, qui va à l'encontre de leurs libertés fondamentales.

Pour autant, nous condamnons ces arrêtés anti-burkini. Où sont les droits des femmes quand on fait justement d'une catégorie de femmes les responsables du "désordre public", voire pour certains du terrorisme ? Quel est le lien entre une femme voilée à la plage et des meurtres de masse commis par des djihadistes ? Est-ce en combattant ces femmes qu'on combat l'intégrisme et l'obscurantisme ? Dans ce cas pourquoi ne pas sanctionner TOUS les signes ostentatoires religieux et non pas uniquement celui-ci porté exclusivement par des femmes ?

Une double manipulation est donc à l'oeuvre, qui stigmatise les femmes voilées. Manipulation des fabricants de vêtements de mode dite "pudique", qui se frottent les mains, mais aussi de ceux pour

qui le voile devrait être obligatoire pour les femmes musulmanes.

Mais aussi manipulation de ces édiles locaux (dont certains visiblement en manque de notoriété), qui, à défaut de faire des politiques sociales aptes à endiguer l'exclusion que vivent certains et certaines (l'exclusion sociale étant une trappe vers un repli sur soi communautaire), préfèrent s'attaquer à une catégorie de femmes, livrées à la vindicte raciste.

Au milieu de cette bataille se trouvent des femmes, qui subissent de plein fouet cette mesure. Il est sans aucun doute plus facile d'interdire le burkini que de comprendre comment on en est arrivé là. Plus facile d'adopter une politique liberticide qu'une politique sociale qui crée du "vivre ensemble" et permette justement de lutter contre un repli sur soi communautaire. Il est plus facile de faire des amalgames que de savoir raison garder.

## **8 - Burkini : le Conseil d'Etat est passé à côté de l'essentiel - Ligue du Droit international des Femmes**

Le Conseil d'Etat a jugé que les arrêtés municipaux d'interdiction, qui emportent l'assentiment populaire, ne sont pas juridiquement fondés et qu'il faut démontrer le trouble à l'ordre public.

C'est oublier que l'ordre public ne saurait se réduire à la question de la sécurité publique et qu'il implique le respect des valeurs communes de la République, parmi lesquelles l'égalité femmes hommes.

Le Conseil d'Etat est passé à côté de l'essentiel : la provocation symbolique à la violence sexiste et une remise en cause de l'esprit de la laïcité.

Une telle décision ne saurait calmer les esprits au contraire, car il donne le sentiment que la plus haute juridiction de l'Etat retire aux élus locaux le pouvoir de défendre les valeurs de la République.

Il est regrettable que certaines associations supposées promouvoir le droit des femmes préfèrent s'apitoyer sur les porteuses de burkini, ce qui est une façon de les infantiliser, plutôt que de défendre les vraies victimes : les femmes de culture musulmane qui tentent de résister aux pressions des intégristes islamistes.

## **9 - Pétition : Interdiction du "burkini" et du voilement islamique - Révolution Féministe**

Le Conseil d'Etat vient d'invalider l'arrêté municipal du maire de Villeneuve-Loubet, interdisant le port du « burkini » sur la plage de cette ville, au motif de trouble à l'ordre public. Le Conseil d'Etat a statué à la demande du Collectif Contre l'Islamophobie en France (CCIF), organisation proche des Frères musulmans et liée à des imams salafistes, et de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) dont les sympathies islamistes sont connues.

C'est une victoire majeure pour l'islam radical qui reçoit ainsi un feu vert de la plus haute autorité française en matière de régularité juridique pour imposer ses démonstrations de force dans l'espace public et tester la résistance de nos institutions républicaines face à ses exigences sans cesse renouvelées. Cette présence islamiste dans l'espace public passe essentiellement par la stigmatisation et la réappropriation du corps des femmes.

Chaque voile/burqa/"burkini" nous rappelle que :

- nous sommes impures, que notre corps est honteux et doit être caché,
- nous devons nous rendre aussi invisibles que possible,
- nous sommes responsables des « pulsions sexuelles » des hommes,
- nous cautionnons l'idée que toute femme qui sort sans être "bâchée" ne doit pas "s'étonner d'être violée" (comme l'a déclaré Abu Hudeyfa, Imam de Brest),
- nous acceptons le non-respect de l'égalité femmes/hommes et ce recul des valeurs républicaines.

Le Conseil d'Etat a justifié sa décision en statuant que l'arrêté municipal du maire de Villeneuve-Loubet « a porté une atteinte grave et manifestement illégale aux libertés fondamentales que sont



la liberté d'aller et venir, la liberté de conscience et la liberté personnelle ». Donc, les libertés fondamentales selon le Conseil d'Etat incluent non seulement le droit pour les islamistes de proclamer partout dans l'espace public l'infériorité fondamentale des femmes et de bafouer ouvertement le principe républicain d'égalité des sexes, mais aussi d'imposer aux femmes qu'ils enrégimentent d'être elles-mêmes les porte-drapeaux de leur statut subalterne.

Entre les Droits des femmes et les Droits des islamistes, le Conseil d'Etat a choisi. Au mépris de la liberté de conscience et de la liberté d'aller et de venir des femmes, dont sont privées celles qui refusent de porter le hijab.

De compromissions en lâchages, les droits arrachés par les féministes au cours de plus d'un siècle de luttes sont ainsi bradés un à un pour maintenir la "paix sociale", ouvrant un boulevard à l'obscurantisme islamiste et à son projet de ré-esclavagisation des femmes et d'instauration d'un apartheid sexuel sur le mode saoudien. Cette offensive mondiale contre les Droits des femmes et pour le retour d'une domination patriarcale sous sa forme la plus archaïque et brutale ne met pas seulement en danger les femmes (et les petites filles), mais également la paix dans le monde.

Face à l'aveuglement complice de nos dirigeants, il est urgent que les citoyen-ne-s fassent entendre leur voix et expriment leur désapprobation au Conseil d'Etat qui justifie par un légalisme étroit le peu d'importance qu'il accorde à la liberté et à la dignité des femmes. Les citoyen-ne-s doivent faire savoir aux maires qui ont le courage de ne pas s'incliner devant cette décision qu'ils ont tout leur soutien face à cette offensive islamiste.

« L'admission des femmes à l'égalité parfaite serait la marque la plus sûre de la civilisation, et elle doublerait les forces intellectuelles du genre humain. »

(Stendhal). Ni réactionnaire ! Ni identitaire ! et encore moins frontiste !

A signer sur le site <https://www.change.org/p/premier-ministre-monsieur-manuel-valls-interdiction-du-burkini-et-du-voilement-islamique>

## **10 - De plus en plus de professionnels estiment que l'amélioration de l'égalité hommes/femmes peut aboutir à une progression globale de la qualité de vie au travail (QVT) dans les entreprises - Violette Queuniet - Entreprise & Carrières**

Quand une entreprise signe un accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, celui-ci cible le plus souvent les femmes. Il s'agit de rattraper une situation inégalitaire en termes de rémunération, d'évolution de carrière et parfois d'introduire plus de mixité par le recrutement de femmes dans les secteurs dits "masculins". Mais quel impact ces mesures en faveur de l'égalité et de la mixité ont-elles sur les hommes ? Plus largement, profitent-elles à l'ensemble des collaborateurs ? Pour Cristina Lunghi, présidente d'Arborus, qui anime le club des entreprises labellisées Égalité professionnelle, la réponse est claire : « Toutes les mesures prises en faveur des femmes sont favorables aux hommes. Nous le constatons dans les benchmarks que nous réalisons dans des entreprises du club : ces mesures ont un véritable effet bénéfique sur les conditions de travail de tous. »

**Réduction de la pénibilité :** L'impact est évident sur la réduction de la pénibilité physique. « L'arrivée de femmes sur certains métiers techniques à EDF a conduit à réduire le poids de la trousse à outils... pour le bénéfice de l'ensemble des ouvriers, des hommes à 85 %. Dans plusieurs entreprises du cartonnage, des améliorations ont été apportées à certaines machines pour faciliter l'utilisation des outils de levage. Là aussi, elles profitent à tous », énumère Cristina Lunghi. Effet plus inattendu de la mixité, constaté par l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) : parce qu'elle conduit à revoir l'organisation du travail, elle peut être un levier pour réduire l'absentéisme, le turnover, le désengagement et donc pour améliorer la performance de l'entreprise (1). Laurent Guillaume, DRH d'Engie Ineo, en est convaincu : « La performance d'une entreprise tient aussi à sa mixité », estime-t-il.

L'entreprise est engagée dans une politique volontariste de féminisation qui a des impacts sur la qualité de vie au travail. L'absence de mixité est problématique dans certains secteurs, comme les services à la personne. Cela a par exemple conduit EI à lancer une campagne pour recruter des hommes : « Dans certains départements, on n'arrive pas à recruter pour les métiers liés à la dépendance. C'est dramatique. Si l'on recevait aussi des candidatures d'hommes, cela élargirait notre vivier », estime Jean-François Auclair, le DRH. Xavier Guisse, responsable de la RSE à PSA, évoque quant à lui l'impact sur la qualité des processus RH et de management : « Mettre en place des processus RH et de management garantissant l'égalité de traitement, c'est avoir des processus les plus objectifs possibles, donc éloignés des stéréotypes et fondés sur les compétences. C'est indiscutable et ça profite à tout le monde. » Engagée depuis plus de dix ans dans une politique de mixité et d'égalité entre hommes et femmes (elle a été la première entreprise à recevoir le label égalité Professionnelle en 2005), PSA a été ainsi amenée à supprimer les critères d'âge, qui pénalisaient les femmes, pour accéder à un cycle de formation interne destiné aux hauts potentiels. La mesure a bénéficié aussi à des hommes au parcours atypique. Plus récemment, le groupe a mis en place un programme de mentoring qui était au départ pensé pour les femmes, afin de faciliter leur développement de carrière. Un dispositif devenu mixte aujourd'hui.

*Culture du présentéisme* : Parmi les domaines d'action le plus souvent mentionnés dans les accords d'égalité professionnelle : l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale. Les mesures prises en ce sens autorisent les hommes à déroger à la culture du présentéisme. Certaines sont plébiscitées. D'abord testé dans le cadre de l'accord égalité professionnelle en 2013, l'accord télétravail de PSA a été ensuite étendu et amélioré dans le cadre du dernier accord social tant il répond aux aspirations de l'ensemble des salariés. « Aujourd'hui, sur plus de 2 000 collaborateurs en télétravail, 70 % sont des hommes et 30 % des femmes. Il concerne un maximum de catégories professionnelles. C'est une des conditions de sa réussite, et nos OS y sont très sensibles », indique Xavier Guisse. Les hommes s'emparent beaucoup moins des mesures favorisant les congés parentaux ou le temps partiel. Chez BETC, entreprise très en pointe sur l'aide à la parentalité, le généreux congé enfants malades est encore majoritairement pris par les femmes... Concernant le temps partiel, les choses évoluent lentement. DRH de l'entreprise de BTP Charier (1 289 salariés, 500 personnes couvertes par un accord égalité), Michel Mérien observe « une évolution des mentalités » : « Nous comptons aujourd'hui quatre hommes à temps partiel. C'est quelque chose qu'on ne voyait pas il y a dix ans. » Selon lui, c'est la combinaison des garanties de l'accord égalité (non-discrimination des salariés à temps partiel par rapport aux salariés à temps complet) et l'arrivée des jeunes générations qui « autorisent ces nouveaux comportements ».

*Levier de performance* : L'impulsion venant d'en haut, encore faut-il que managers et dirigeants soient eux-mêmes convaincus que prendre un temps partiel n'est pas synonyme de désengagement. C'est le but des cercles Happy Men créés par Antoine de Gabrielli (lire notre dépêche du même jour), qui rassemblent des hommes cadres souhaitant concilier ambitions professionnelles et investissement dans la sphère privée. Présents chez Engie Ineo, entreprise qui ne compte que 14 % de femmes, ils contribuent à l'évolution des pratiques. Certains hommes cadres, en position d'influence, ont ainsi "osé" demander leur mercredi après-midi.

Promoteur de longue date des mesures en faveur de la parentalité, Jérôme Ballarin, président de l'Observatoire de l'équilibre des temps et de la parentalité en entreprise, constate cette évolution dans beaucoup de grands groupes : « Le fait de travailler sur la place des femmes dans l'entreprise amène à changer de regard sur les hommes qui souhaitent s'épanouir aussi bien sur le plan personnel que professionnel. On peut même y voir un levier de performance et de transformation pour les entreprises. On est vraiment dans du gagnant-gagnant. »

*Sujet lié à la QVT* : Autant d'évolutions qui font écho à la montée de la thématique de la qualité de

vie au travail (QVT), désormais objet de négociation dans les entreprises. La QVT est d'ailleurs, depuis la loi du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi (dite loi Rebsamen), associée à la négociation sur l'égalité professionnelle. Une bonne chose, pour Florence Chappert, chargée de mission à l'Anact : « Le sujet de l'égalité professionnelle tout seul peut être perçu comme de la discrimination positive. En revanche, lorsqu'on croise les sujets égalité professionnelle, qualité de vie et santé au travail, on s'aperçoit que les entreprises sont beau coup plus intéressées. Leur objectif devient alors : quelle égalité d'accès des femmes et des hommes à la qualité de vie au travail ? » Une tendance que regrette, pour sa part, Cristina Lunghi, qui craint que « le sujet de l'égalité ne soit dilué dans une thématique plus vaste ».

Tout en établissant un lien entre égalité professionnelle et QVT, le responsable de la RSE à PSA tient à distinguer ces deux thèmes dans la négociation : « La loi donne cette possibilité, mais l'expérience et la maturité des échanges avec les organisations syndicales nous ont amenés à détacher les deux sujets. »

*Implication des hommes* : Le lien entre égalité professionnelle et QVT amène en tout cas les entreprises à adopter davantage l'angle de la mixité. « On assiste à un changement de paradigme, observe Frédérique Greco, responsable du développement social d'Engie Ineo. On s'applique maintenant à parler plutôt de mixité. L'égalité professionnelle pouvait apparaître comme un sujet exclusivement réservé aux femmes.

La notion de mixité implique davantage les hommes et contribue à faire bouger les choses dans l'entreprise. » C'était d'ailleurs la recommandation du rapport intitulé "Parentalité et égalité : comment impliquer les hommes ?", rédigé en 2012 par Jérôme Ballarin pour le secrétariat d'État chargé de la famille. « La cause des femmes ne parviendra à son objectif ultime, une totale parité femmes/hommes dans tous les métiers et toutes les fonctions, à rémunération égale, que si les femmes et les hommes arrivent à faire converger leurs intérêts et leurs énergies pour construire une entreprise plus équilibrée », indique-t-il.

*Actions ciblées nécessaires* : Reste que les actions ciblées envers les femmes demeurent nécessaires. Pragmatiques, les entreprises les plus engagées en faveur de la mixité travaillent en amont avec les écoles et les universités pour lutter contre les stéréotypes de genre ; elles cherchent à séduire les femmes dans leurs campagnes de recrutement. C'est une nécessité pour élargir le champ professionnel des femmes, actuellement encore limité à 12 familles de métiers (sur 87 au total). Et pour accélérer la réduction de l'écart de salaire entre hommes et femmes, qui, selon la Dares, demeure encore égal à 18,8 %.

(1) *Guide "La mixité dans l'entreprise pour améliorer conditions de travail et performance", éd. Anact, 2011.*

## **11 - Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple pour l'année 2015 - Vu sur Synthèse Actualités Service Droits des Femmes**

Le 29 juin, Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur et Laurence Rossignol, ont pris connaissance de l'étude nationale concernant les morts violentes au sein du couple en 2015. Établi par la Direction générale de la Police nationale, la Direction générale de la Gendarmerie nationale et la Délégation aux victimes du ministère de l'Intérieur, ce rapport fait apparaître un nombre de morts violentes au sein du couple sensiblement égal à l'année précédente : au total, on relève 250 décès, soit 25 de moins qu'en 2014. 122 femmes sont décédées au cours de l'année écoulée, victimes de leur compagnon ou de leur ex-compagnon, en couple dits officiels ou non officiels. En moyenne, une femme décède tous les 3 jours sous les coups de son compagnon. 36 enfants sont également décédés concomitamment à l'homicide de leur père ou de leur mère et 96 enfants sont orphelins de l'un ou de leurs deux parents. 22 hommes sont par ailleurs décédés, victimes de leur compagne, compagnon ou ex-compagne. Le 5<sup>ème</sup> plan triennal de lutte contre les violences faites aux femmes,

en cours d'élaboration, sera publié le 25 novembre prochain à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes/

Télécharger l'étude : <http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Determination-totale-du-Gouvernement-pour-faire-reculer-les-violences-au-sein-du-couple>

## DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...

### **12 - Rencontre : L'islam et les femmes : entre fantasmes et réalités - 17 septembre - Paris**

L'islam est souvent perçu comme une religion hostile aux femmes, une impression que les événements de Cologne n'ont fait que renforcer. Pourtant, nombre de musulmanes soutiennent que le Coran porte la marque d'une volonté de réformer la condition féminine, cette lecture progressiste ayant ensuite été éludée par une interprétation patriarcale de l'islam.

Intarissable, parfois instrumentalisé, ce sujet nourrit des débats politiques et intellectuels particulièrement vifs en France. Néanmoins, entre déni de problèmes existant bel et bien, et exagérations polémiques, la réalité est-elle plus contrastée ? Comment bâtir une réflexion constructive et émancipatrice à partir de constats objectifs ?

Avec les écrivaines Chahla Chafiq et Asma Lamrabet, la psychanalyste Houria Abdelouahed, et la chercheuse au CNRS Inès Safi. Modératrice : Virginie Larousse, rédactrice en chef du Monde des Religions. Réservations en ligne.

*Samedi 17 septembre de 10h à 11h30, Opera Bastille (Studio).*

### **13 - Levée de fonds et de soutien au réseau « Les lesbiennes Dépassent les frontières » - Paris - 18 septembre**

Depuis plusieurs années déjà, cet événement majeur nous permet de faire la fête toutes ensemble et de rendre visible notre réseau. C'est aussi l'occasion de collecter des fonds indispensables pour soutenir sur le long terme les lesbiennes demandeuses d'asile et réfugiées.

Nous vous espérons très nombreuses à nos côtés. Il y aura des performances sur scène créées par les copines du réseau, et on dansera ! Merci de faire circuler cette invitation le plus largement possible, de la partager sur vos pages et sites et listes. Surtout, venez avec vos amies et copines et compagnes de lutte passer cette soirée avec nous ! La solidarité est notre force !

*Dimanche 18 septembre 2016, de 18h à 23h, au Tango, 13 rue au Maire, 75003 Paris. Métro Arts et Métiers (lignes 3 et 11). Entrée : 6€ (entièrement reversée au réseau) ; prix libre pour les copines réfugiées du réseau.*

### **14 - Soirée "Ensemble pour la Maison des femmes de Saint-Denis" - 26 septembre 2016 à 20h30**

Pour rendre hommage aux Femmes et à l'ouverture de la Maison qui leur est destinée, une pléiade d'artistes de tous horizons, comédiens, chanteurs, musiciens, danseurs conjuguent leurs talents au cours d'une soirée d'exception présentée par Elisabeth Quin.

Avec la participation d'Inna Modja, ShirleyY et Dino, Daniel Mesguich, Dimitri Artemenko, Olivier Breitman, Darya Dadvar, Jean-Claude Deret, Eric Slabiak Trio, Mona Heftre, Bafing Kul et Waris Dirie, Layla Metssitane, Paradox Sal, Steve Shehan, Vadim Sher et d'autres encore...

*La billetterie est ouverte ! Réservez vos places au 01 48 87 52 55 ou sur [www.dejazet.com](http://www.dejazet.com).*

*Théâtre Dejazet*

### **15 - Débat : « Femmes dirigeantes : la fabrication des exceptions » - Le MAGE - 6 octobre**

Le Mage organise un débat dans le cadre des "Amphis du Mage à l'occasion de la parution du n° 35

*de Travail, genre et sociétés*

Ouverture par Rachel Silvera, économiste, Université Paris Ouest - CERLIS, Co-directrice du Mage. Introduit et animé par Jacqueline Laufer, sociologue, HEC-Paris et Marlène Benquet, sociologue, Université de Paris-Dauphine - IRISSO

Avec Anne-Françoise Bender, sciences de gestion, CNAM-Lise, Paris ; Valérie Boussard, sociologue, Université Paris - Ouest, IDHES-CNRS ; Alban Jacquemart, sociologue, politiste, Université Paris-Dauphine - IRISSO Constance Perrin-Joly, sociologue, Université Paris 13 - IRIS ; Marion Rabier, politiste, Université de Haute Alsace - SAGE ; Hyacinthe Ravet, sociologue, musicologue, Université Paris-Sorbonne, IReMus ; Rachel Silvera, économiste, Université Paris-Ouest, CERLIS

Pour la bonne organisation de ce débat, merci de confirmer votre venue par retour de mél à [mage.cnrs@shs.parisdescartes.fr](mailto:mage.cnrs@shs.parisdescartes.fr) (avant le lundi 3 octobre)

*Jeudi 6 octobre 2016 - 14h/19h30 - Amphithéâtre Durkheim - escalier I (galerie Claude Bernard)  
14 rue Cujas- 75005 Paris*

## **16 - Cris du silence, Écrits de vérité : Feuilles d'automne des écrivain-es handicapé-es et des autres - 15 octobre - Paris**

Depuis 2010, l'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir - FDFA dit et agit pour lutter contre les violences, voire les maltraitements dont 4 femmes handicapées sur 5 sont victimes. Ces Feuilles d'automne s'inscriront dans le droit fil de ses actions en faveur des femmes en situation de handicap et des autres victimes de violences.

Les Feuilles d'automne des écrivain-es handicapé-es et des autres... sont la seule manifestation littéraire à proposer une réflexion thématique sur la rencontre entre le handicap et l'écriture ; à inviter les personnes en situation de handicap à prendre la plume pour partager leur expérience et leur imaginaire et à offrir au public la possibilité d'aller à la rencontre d'auteur-es en situation de handicap ou valides ayant écrit sur le handicap, quelle que soit leur singularité et quel que soit leur mode d'expression littéraire.

Cris du silence, écrits de vérité se placera à la confluence de « l'impensé du handicap » (Charles Gardou) et de l'impensable des violences envers les femmes handicapées. Victimes inaudibles, victimes invisibles qui ont jeté leurs cris par l'écrit ; femmes handicapées qui livrent leur combat de vérité pour se délivrer de la spirale de la violence ; citoyennes en lutte pour être enfin entendues : telles seront les écrivaines invitées à ces Feuilles d'automne.

Faire découvrir, rendre visible l'écriture du handicap, promouvoir la diversité et la richesse de cette littérature à part entière et trop souvent méconnue, lutter contre toute forme de violence envers les femmes et plus particulièrement envers les femmes en situation de handicap, tels sont les objectifs de cette journée.

Programme prévisionnel (susceptible d'être modifié) - Animation de la journée : Danielle Michel-Chich

8h30 : Accueil du public

9h00 : Accueil par Maudy Piot, présidente de FDFA, la marraine et le parrain. Intervention de Laurence Rossignol, Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes et de Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (présence à confirmer)

9h30 : Lecture par Sylvia Bergé, sociétaire de la Comédie Française

9h45 : « Cris du silence, écrits de vérité », ouverture à deux voix - avec Michelle Perrot, historienne

10h15 : Livres express - une sélection d'auteur-e-s présentent leur ouvrage en moins de 3 minutes

11h15 : Lecture par Stéphanie Duncan

11h30 : Livres express - une sélection d'auteur-e-s présentent leur ouvrage en moins de 3 minutes

chrono

12h30 : Déjeuner libre

14h00 : Livres express : une sélection d'auteur-es présentent leurs ouvrages en moins de 3 minutes

15h00 : Echanges avec la salle

15h30 - 18h00 : rencontre avec les auteur-e-s pour une séance de signatures

Afin de respecter les horaires, nous demandons aux participant-e-s de se présenter au plus tard 15 minutes avant le début des débats. Accessibilité totale des débats : traduction en langue des signes française, retranscription en direct sur écran (vélotypie), boucle magnétique pour les personnes malentendantes appareillées, programmes en caractères agrandis et en Braille (sur demande lors de l'inscription)

Participation solidaire à l'accessibilité : 10 € ; Entrée gratuite pour les adhérent-e-s de l'association et les auxiliaires de vie accompagnant une personne en situation de handicap. Le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire.

S'inscrire : [http://www.webquest.fr/?m=18213\\_inscription-feuilles-d-automne---15-octobre-2016](http://www.webquest.fr/?m=18213_inscription-feuilles-d-automne---15-octobre-2016)

Lieu : Espace Moncassin, 164 rue de Javel, 75015 Paris, Métro : Ligne 8 (Félix Faure, Boucicaut) ou Ligne 12 (Convention), RER C : Station Javel, Bus : 42-62-70-88-89-39-49

## CINÉMA, THÉÂTRE, LIVRES, TÉLÉ...

### 17 - Livres : septembre 2016 à la Librairie Violette and Co

- Mercredi 7 septembre à 19h - Présentation de trois projets féministes auto-produits : Audrey Chenu, déjà autrice ou coordinatrice de plusieurs recueils de slams, vient de publier un nouveau livre Qui est libre. Comme les précédents, ce recueil personnel a été auto-édité et Audrey Chenu a invité à sa présentation des amies qui ont elles-mêmes auto-produit leur CD : la compilation Insurrec'sons et l'album de Zolan N'Gono. Elles parleront avec vous de leur choix d'auto-production féministe et de son processus, de la quête d'autonomie et de partage qui les anime.

- Vendredi 9 septembre à 18h30 - Vernissage de l'exposition d'Anne Larue "Surgies hors de la nuit" : "L'exposition interprète de manière contemporaine les milliers de statuettes féminines néolithiques que l'histoire de l'art canonique aura complètement passées à l'as. Histoire de faire revivre quelques dix mille ans de culture féminine zappée. Peintures, dessins, bijoux originaux et cartes postales inspirées pêle-mêle des représentations de Baubô, des sheela-na-gig et des statuettes néolithiques féminines dont font état les travaux de l'archéologue Marija Gimbutas." (A. L.).

- Dimanche 11 septembre de 16h à 18h : L'association " Les Ami-es de Violette and Co" vous invite à échanger autour de ses coups de cœur de la rentrée littéraire dans une perspective féministe et/ou LGBT Dès mi-août, arrivent sur les tables de Violette and Co les livres de la rentrée littéraire. Que découvrira-t-on parmi les 560 romans (dont 363 français et 66 premiers romans) ?

- Mercredi 14 septembre à 19h30 - Lectures par la comédienne et metteuse en scène Isabelle Ladon extraits de son spectacle Les Insoumises, au théâtre de la Colline)

- Vendredi 16 septembre à 19h - Rencontre avec Chloé Delaume pour la parution de son roman Les sorcières de la République

- Samedi 17 septembre de 14h à 16h - Club de lecture de Violette and Co : Réparer les vivants, de Maylis de Kérangal : Le club de lecture (que nous avons initié en septembre 2014 autour de l'œuvre de Violette Leduc) propose pour sa 3ème saison des romans d'écrivaines francophones contemporaines suggérés par des participantes. Le club de lecture est ouvert à tous-tes, vous pouvez venir régulièrement ou occasionnellement. Il est simplement demandé (et indispensable !) d'avoir lu le livre qui sera discuté et de préparer 10 à 20 lignes d'un extrait à lire éventuellement.

- Mercredi 21 septembre à 19h - Rencontre avec Léonora Miano ÉONORA MIANO pour la parution de son roman Crépuscule du tourment (Grasset)

- Mercredi 28 septembre à 19h - Rencontre avec Claudie Hunéinger pour la parution de son roman *L'incandescence* (Grasset)

**18 - Radio : Programme d'août émission Femmes Libres sur Radio libertaire - 89,4 Mhz**

L'émission Femmes libres comprend le plus souvent trois parties (cela dépend de la disponibilité des participants.es) : des invités.es ; des informations militantes : réunions, colloques, publications, films, expos... ; des rubriques qui varient chaque semaine : coups de cœurs- coups de gueule de la Maison des femmes de Montreuil, La tribune libre, La lectrice, Femmes en scène. En cas de 5ème mercredi, des hommes pro-féministes.

Chaque mois, le programme prévu est diffusé dans le réseau féministe ; il est souvent repris dans des publications, comme celle du réseau Ruptures ou le bulletin de la Marche mondiale des femmes. Les enregistrements des émissions sont transmis au Centre d'Archives du Féminisme à l'Université d'Angers afin d'y être conservés, valorisés et mis à la disposition du public.

*Mercredi 7 septembre* : Les journées du Matrimoine ont lieu les 17 et 18 septembre : patrimoine + matrimoine = notre héritage culturel. <http://www.matrimoine.fr/programme/>

*Mercredi 14 septembre* : La tribune libre : La 14e édition du Festival femmes en résistance a pour thème la résistance à l'image ; il se déroulera les 24 et 25 septembre à Arcueil (94).  
<https://resistancesdefemmes.wordpress.com>

*Mercredi 21 septembre* : La lectrice nous fera découvrir *La Part des choses*, roman de Benoîte Groult paru en 1972 chez Grasset ; Hommage à Maya Surduts, disparue en avril 2016, avec des militantes de la CADAC et du CNDF.

*Mercredi 28 septembre* : "Tsiganada" est une épopée héroï-comique écrite dans les années 1800, traduite en vers français et commentée par Françoise Mingot-Tauran ; elle a créé une nouvelle collection, "La merlette moqueuse", poésie et chanson de résistance. <http://www.wallada.fr>

*Pour contacter l'émission* : le mercredi entre 18h30 et 20h30 pendant les pauses musicales : 0143718940. Hélène Hernandez : [femmes.libres@outlook.fr](mailto:femmes.libres@outlook.fr) ; Élisabeth Claude : [rose.paradis@laposte.net](mailto:rose.paradis@laposte.net).